AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1830
AV816

4 octobre 2019

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

ALTRAN TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Société Générale S.A.	achat le 01/10/2019	33 855 actions	14,44	
	vente le 01/10/2019	91 317 actions	14,45	
	emprunt – mise en place le 01/10/2019	323 475 actions	-	
	prêt – mise en place le 01/10/2019	323 475 actions	-	
	prêt pris en compte par assimilation – mise en place le 01/10/2019	323 475 actions	-	13 017 744 actions et droits de vote
	achat le 02/10/2019	66 146 actions	14,36	
	vente le 02/10/2019	59 454 actions	14,38	
	emprunt – retour le 02/10/2019	1 983 622 actions	-	
	prêt – retour le 02/10/2019	1 352 265 actions	-	
	prêt pris en compte par assimilation - retour le 02/10/2019	1 352 265 actions code FR0000034639	-	11 040 814 actions et droits de vote
	réduction d'une position courte le 01/10/2019	4 CFD	14,46	- 3 290 493 CFD**
	augmentation d'une position courte le 02/10/2019	0 CFD* code FR0000034639	-	- 3 293 861 CFD**
	réduction d'une position courte le 01/10/2019	7 certificats code FR0000034639	14,46	- 5 000 certificats***

* Le nombre de CFD traité est de 0 par contre le nombre de sous-jacents (actions assimilables) est différent de 3 368 CFD en raison d'une modification de la taille de l'instrument.
** *Contract for difference* (CFD) à règlement en espèce portant sur autant d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES.
*** Certificats à dénouement en espèces portant sur autant d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES d'échéance le 12 juillet 2020.

La Société Générale S.A. a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Société Générale agit en tant que prestataire de services d'investissement et le nombre d'actions possédé résulte uniquement de ses activités de négociation.

- Société Générale agit seule.

- Société Générale n'a pas l'intention de poursuivre ses acquisitions d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES en dehors de celles constituant la couverture des opérations conclues avec ses clients au titre de ses activités de négociation.

- Société Générale, dans le cadre de la gestion de sa position de couverture des opérations clients, ne peut pas déterminer son intention d'apporter les titres à l'offre, celle-ci étant dépendante de la volonté de ses clients. »